

30 mars 2016

**Communiqué de presse de M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur,  
et de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris**

## **Les 985 migrants du campement aux abords du métro Stalingrad ont été mis à l'abri**

**Ce matin, l'OFII, les services du ministère de l'Intérieur et de la Ville de Paris, ont conduit une opération de mise à l'abri humanitaire dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, avec le soutien des associations. Elle a permis la prise en charge de 985 migrants et la résorption complète du campement où ils se trouvaient.**

Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, se sont engagés à une résorption et à la prévention de l'installation de campements à Paris et en Île-de-France, par la mise à l'abri et la bonne orientation des migrants, pour lesquels la rue ne saurait être un refuge.

Ce matin, une délégation de médiateurs et de travailleurs sociaux – composée de l'Office français de l'immigration, et de l'intégration (OFII), des associations qui œuvrent auprès des migrants, de la Ville de Paris, et de la préfecture de Paris et de la région Ile-de-France – a mené une nouvelle opération de mise à l'abri des migrants, avec l'appui de la Préfecture de Police. Elle portait sur le campement installé près du Métro Stalingrad, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Cette opération a fait l'objet d'une préparation minutieuse, associant toutes les parties prenantes : ces derniers jours, un diagnostic social suivi d'un recensement des personnes concernées a été effectué par la Ville de Paris et les associations ; la Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France a ensuite mobilisé les hébergements d'urgence nécessaires, au plus près des besoins.

A 6h aujourd'hui, les médiateurs et les travailleurs sociaux, accompagnés d'interprètes, sont allés à la rencontre des migrants. Après une phase de réveil dans le calme, chacun s'est vu

proposer un hébergement d'urgence. Une fiche d'information, traduite en anglais et en arabe, a été distribuée, précisant les conditions de cet accueil. Tous les migrants présents ont accepté cette proposition, soit un total de 941 personnes. L'ensemble de l'opération s'est déroulé dans le calme.

Ces personnes ont été accompagnées en car jusqu'à leur lieu d'hébergement. L'hébergement sera assuré le temps de leur permettre de bénéficier d'une nouvelle information par les services de l'OFII sur les démarches à accomplir s'ils souhaitent demander l'asile en France. Une équipe de spécialistes les accompagnera tout au long de leur parcours.

Une fois le dépôt de la demande d'asile effectué, les personnes concernées seront orientées vers un Centre d'hébergement pour demandeur d'asile (CADA), qui permettra la continuité de la prise en charge le temps de l'instruction de leur dossier. Si la demande d'asile est acceptée, les dispositifs d'insertion prendront ensuite le relais.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, remercient les services de l'Etat, de la Ville de Paris, les associations et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette opération. Leur professionnalisme, leur sens du dialogue et leur humanisme ont une fois encore permis une sortie par le haut de cette situation difficile.

Il s'agit de la dix-neuvième opération de mise à l'abri humanitaire conduite à Paris depuis le 2 juin 2015. Au total, plus de 6 500 migrants présents sur le territoire parisien ont ainsi été hébergés dans le cadre des dispositifs de l'Etat, outre l'hébergement au fil de l'eau des publics vulnérables - mineurs, femmes isolées avec enfants - assuré par la Ville de Paris.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris réaffirment leur détermination et leur complet investissement dans la mise à l'abri des migrants jetés sur les routes de l'exode par les persécutions dont ils sont victimes dans leurs pays. C'est un devoir de solidarité, une exigence sanitaire et humanitaire, et un enjeu d'ordre public.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53

Service de presse d'Anne HIDALGO : Matthieu LAMARRE, 06 65 24 78 99